

Quelques données chiffrées

Nombre d'enseignants 1^{er} degré dans les Vosges : 2 395

Dont nombre d'instituteurs : 108

Il reste 4,5 % d'instituteurs dans le département par rapport au total d'enseignants du 1^{er} degré.

Sur ces 108 instituteurs, 83 sont en activité dans le département, 25 sont en disponibilité ou en CLD ou en PALD.

De par leur position, ces 25 enseignants ne peuvent pas intégrer le corps des PE (ils doivent être en position d'activité).

13 de ces 108 collègues ont une AGS inférieure à 15 ans, donc en intégrant peuvent perdre leur possibilité de départ à 55 ans. Attention, si ces collègues, dont un grand nombre est en disponibilité, n'a pas quinze ans de services actifs à l'âge de faire valoir droit à pension, leur droit à pension est validé par la CRAM (régime général).

Par contre, 88 % des collègues ont une AGS supérieure à 15 ans et peuvent intégrer.

22 instituteurs bénéficient d'un logement de fonction, 56 de l'IRL. Pour faciliter l'intégration de ces 78 collègues, le SE-UNSA demande des mesures spécifiques.